



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mercredi 25 avril 2001— Vol. 37 N° 8

Étude des crédits consacrés à la jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mercredi 25 avril 2001

Table des matières

Organisation des travaux	1
Remarques préliminaires	
M. François Legault	1
M. Jean J. Charest	3
M. Roger Paquin	5
Discussion générale	6
Politique jeunesse	6
Enfants dysphasiques	7
Rajeunissement de la fonction publique	7
Placement étudiant	7
Suivi du Sommet du Québec et de la jeunesse	7
Fonds Jeunesse	7
Mesures favorisant la jeunesse mises en place par les différents ministères	7
Politique jeunesse (suite)	8
Rajeunissement de la fonction publique (suite)	8
Placement étudiant (suite)	9
Fonds Jeunesse (suite)	10
Maisons des jeunes	10
Lettre déposée	11

Autres intervenants

M. Roger Bertrand, président

M. David Whissell

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 25 avril 2001

Étude des crédits consacrés à la jeunesse

(Onze heures trente-six minutes)

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission des institutions reprend ses travaux dans le cadre de l'étude des crédits. Il s'agit cette fois-ci d'entreprendre l'étude des crédits du programme 5, Jeunesse, du ministère du Conseil exécutif.

Organisation des travaux

Je rappelle à l'intention des intéressés qu'une enveloppe d'une heure est prévue pour l'étude de ce programme sur une enveloppe totale de 10 heures. On comprendra tous qu'avec une heure ça laisse éventuellement peu de place pour les échanges. Donc, je ne sais pas si les groupes se sont parlé à cet égard, mais si on pouvait réduire la présentation proprement dite à l'étape des déclarations à peut-être une dizaine de minutes là, je ne serai pas... Vous avez droit à 20 minutes, mais si c'était possible de réduire un peu, ça pourra peut-être donner davantage d'espace pour les échanges.

Je tiens à saluer la présence du ministre et également du chef de l'opposition officielle qui agira, pour les circonstances, probablement comme porte-parole de l'opposition officielle. M. le ministre, vous avez la parole.

Remarques préliminaires**M. François Legault**

M. Legault: Oui. D'abord, M. le Président, M. le chef de l'opposition officielle, tous les membres de la commission, ça me fait plaisir, pour une troisième année consécutive, de venir ici défendre les crédits reliés à la jeunesse. Je pense que tout le monde sait comment l'avenir de la jeunesse québécoise me tient à coeur, et ça me fait plaisir donc de venir discuter avec les députés ici, sur la commission, des façons qu'on a essayé de continuer de travailler pour s'assurer qu'on fasse plus de place aux jeunes, qu'on continue d'améliorer les conditions dans lesquelles peuvent travailler les jeunes dans notre société.

Certain qu'on ne peut pas oublier ce qui s'est passé il y a à peu près un an, un peu plus d'un an, en février l'année dernière, le grand Sommet du Québec et de la jeunesse, un Sommet où on a pris des engagements. Donc, c'est un peu normal que, lorsqu'on regarde à ce moment-ci l'année qui s'est écoulée, on soit à l'étape peut-être déjà des bilans, de voir quelles sont les actions concrètes qui ont été posées par le gouvernement du Parti québécois depuis un an pour donner suite à ces engagements, des engagements qui, il faut se le rappeler, ont fait l'objet d'un consensus.

Donc, il y avait à peu près 75 personnes, on s'en souviendra, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, qui se sont réunies pendant trois jours. Des

représentants autant des groupes patronaux, des groupes communautaires, des groupes syndicaux, évidemment beaucoup de représentants des groupes jeunes, qui ont, à la fin des trois jours, convenu d'un consensus, donc qui ont appuyé par écrit un consensus. Malheureusement, il faut le rappeler, le Parti libéral du Québec a été le seul dissident à ce consensus.

Donc, oui, il y a eu des suites. Si on additionne finalement toutes les réalisations concrètes qui ont été annoncées par le gouvernement du Parti québécois, ça totalise plus de 2,3 milliards de dollars. Donc, il y a 2,3 milliards de dollars qui ont été investis par le gouvernement du Québec dans différents secteurs. Et je voudrais prendre les quelques minutes que j'ai ici peut-être pour rappeler les plus grandes réalisations de la dernière année.

C'est certain que le premier sujet... Et puis je vais pour quelques minutes prendre mon autre chapeau de ministre de l'Éducation. L'éducation, et on ne le dira jamais assez, c'est la meilleure façon pour s'assurer de l'égalité des chances. C'est la meilleure façon pour s'assurer qu'on ait plus de jeunes qui puissent avoir tous les outils pour participer à notre société. Et, de ce côté-là, on se rappellera de l'engagement important du gouvernement du Québec de réinvestir 1 milliard de dollars additionnel au budget de l'éducation.

● (11 h 40) ●

Donc, on a eu de ce côté-là, et on l'a encore confirmé dans le dernier budget le mois dernier, on a, sur trois ans, tenu les promesses d'investir: l'année dernière, 200 millions; cette année, c'est maintenant 300 millions; et l'année prochaine, ce sera 500 millions. Donc, un total de 1 milliard de dollars additionnel. C'est beaucoup d'argent, 1 milliard de dollars sur un budget d'environ 10 milliards, mais aussi c'est un montant important finalement lorsqu'on regarde les marges de manoeuvre qui sont disponibles. Et je profite de l'occasion pour le rappeler — on le sait puis on a maintenant une commission qui va en faire l'étude plus approfondie — les grands besoins sont à Québec: ne pensons seulement qu'aux deux grands réseaux de la santé et de l'éducation. Et les marges de manoeuvre, les disponibilités sont surtout à Ottawa. Donc, il faudra à un moment donné être capable d'arrimer les priorités des Québécois et des Québécoises, qui se retrouvent davantage autour de l'éducation et de la santé, avec ces disponibilités qui sont à Ottawa.

On a aussi, dans le dernier budget, confirmé l'investissement qui sera sur trois ans, qui à terme nous amènera un ajout de 180 millions de dollars par année pour — je suis toujours en éducation — réduire la taille des classes en maternelle, première et deuxième année. Donc, on aura à ce moment-là une embauche de 2 000 enseignants pour réduire la taille des classes, pour mieux s'occuper de chaque enfant dans les classes en agissant très tôt dans l'apprentissage des jeunes. On aura aussi graduellement, sur trois ans — on est à notre deuxième année — l'embauche d'environ 1 000 spécialistes,

donc orthophonistes, orthopédagogues, pour mieux s'occuper des enfants qui ont des difficultés. On le sait, c'est probablement la priorité la plus importante dans nos écoles.

On a aussi confirmé lors du budget, le mois dernier, un investissement additionnel de 38 millions de dollars à l'aide financière aux études. On le sait, encore là, on a le système de prêts et bourses qui est le plus généreux en Amérique du Nord. C'est un système qu'on défend depuis 30 ans, même si — encore là, je fais une parenthèse — le gouvernement fédéral a essayé, avec les fameuses bourses du millénaire et la complicité du Parti libéral du Québec, d'exclure certains étudiants. Donc, on avait présenté — on s'en souviendra — une proposition. On excluait les étudiants du cégep, les étudiants de la maîtrise, les étudiants au doctorat. Le gouvernement du Parti québécois s'est battu pour garder l'universalité de tout ce système de prêts et bourses donc pour qu'il continue de s'appliquer à la formation professionnelle, au cégep et à tous les niveaux au niveau universitaire. Donc, bonification de 38 millions de dollars de ce côté-là.

On a aussi prolongé le crédit d'impôt pour les stages. On sait comment c'est important de poursuivre cet investissement pour donner une expérience pratique aux jeunes qui sont dans nos écoles, nos centres de formation professionnelle, nos cégeps, nos universités. Et on a aussi confirmé une mise en réserve — on s'en souviendra — de 200 millions de dollars qui a été très bien reçue par les réseaux de l'éducation. Mais évidemment, ce n'est pas seulement avec de l'argent qu'on peut réussir à continuer à améliorer la réussite des jeunes, il faut aussi se mobiliser. De ce côté-là, on a mis en place... J'ai demandé à chaque établissement au Québec de préparer un plan de réussite pour se donner des objectifs concrets pour chacune des trois prochaines années. Et je pense qu'on peut sentir un peu partout au Québec une mobilisation et un changement de culture pour avoir plus d'enfants qui réussissent dans chacune des écoles, même dans chacune des classes au Québec. Dans les universités, ça s'est traduit par des contrats de performance qu'on a convenus avec les 18 universités pour encore là se donner des objectifs concrets pour améliorer la qualité des services qui sont donnés aux étudiants, améliorer les taux de diplomation, améliorer la recherche qui est faite dans chacune des 18 universités au Québec.

Donc, on a fait des efforts en éducation. Il y avait eu aussi des engagements de pris au niveau de l'emploi lors du Sommet du Québec et de la jeunesse. On a, de ce côté-là aussi, beaucoup de réalisations. Le gouvernement, l'été dernier, a embauché plus de 5 000 étudiants. Il y a eu 7 000 étudiants aussi qui ont eu l'opportunité d'avoir un stage. Je rappelle aussi que, dans toutes les embauches, la fonction publique embauche plus de 60 % de ses candidats qui sont des jeunes. On a aussi créé 120 nouvelles coopératives de services. On a aussi, au ministère de la Faune et des Parcs, créé 500 emplois et on est à préparer un projet, qui devrait être annoncé sous peu, pour 5 000 jeunes diplômés, pour leur donner des expériences en emploi.

Au niveau technologique aussi, on avait pris des engagements au Sommet. Ça s'est traduit par le programme qui est maintenant bien connu de Brancher les

familles, 215 000 familles québécoises qui ont déjà été branchées. On a aussi travaillé avec les maisons de jeunes, qui sont très appréciées dans toutes les régions du Québec, 1 100 postes de travail qui ont été ajoutés. Le Chantier inforoute-jeunesse aussi, qui s'adresse à 2 500 jeunes. Donc, l'accès via Internet.

On avait parlé aussi beaucoup, lors de ce Sommet, on s'en rappellera, les groupes jeunes tenaient beaucoup à ce qu'on continue notre lutte contre la pauvreté. Donc, on avait accepté, et ça a été confirmé, d'investir dans le Fonds de lutte à la pauvreté 160 millions de dollars. On a aussi étendu le projet Solidarité jeunesse à tous les jeunes de moins de 21 ans. On a aussi réduit de 50 % la pénalité pour le partage de logement et on a augmenté aussi la prestation qui est versée aux bénéficiaires d'aide sociale. Donc, de ce côté-là, je pense aussi qu'il y a beaucoup d'efforts et il y a une série de programmes sur lesquels je pourrais revenir, sur lesquels on a travaillé aussi.

Il y avait un des chantiers lors du Sommet aussi qui traitait de mondialisation. De ce côté-là, on a travaillé à augmenter les stages au niveau international. On a créé aussi l'Office Québec-Amériques. On a élargi le programme Québec sans frontières, ce qui a permis à des centaines de jeunes de plus de participer à des stages de coopération internationale. Donc, il y a des efforts qui ont été faits de ce côté-là. C'est certain aussi que, lors du Sommet, on avait eu plusieurs représentants des régions qui avaient demandé d'avoir une plus grande présence ou d'accentuer la place des jeunes dans les régions. On a annoncé dernièrement le financement des fameux forums jeunesse dans chacun des CRD; donc, on a annoncé pour 1 million de dollars additionnels, ce qui va se traduire dans un financement accru et protégé sur chacune des trois prochaines années pour les forums jeunesse qui se retrouvent dans chacune des régions du Québec.

Évidemment aussi, on a travaillé sur des dossiers plus particuliers avec certains intervenants pour faire plus de place aux jeunes. Qu'on pense au projet avec la ville de Québec ou avec la ville de Montréal. Donc, ce côté-là aussi, il y a eu beaucoup de travail qui a été fait. On avait aussi convenu, vous vous en rappellerez, M. le Président, lors du dernier Sommet, avec les représentants des entreprises et des employeurs, d'investir, 50 % par les entreprises, 50 % par le gouvernement, 240 millions de dollars dans un Fonds Jeunesse. Donc, 240 millions de dollars. Il y a, pour l'instant, pour 83 millions de projets qui ont été autorisés. Entre autres, un projet qui a été présenté par la Fédération des commissions scolaires pour avoir un meilleur lien entre nos écoles et la communauté, permettre à nos jeunes, après les heures régulières, entre autres, d'avoir des expériences, que ce soit de l'aide aux devoirs, que ce soit des activités culturelles, des activités sportives. Je pense, de ce côté-là, on voit, dans les différentes localités du Québec, une organisation qui se met en place pour que nos écoles soient plus ouvertes sur leur milieu et je pense qu'il faut s'en féliciter.

On se rappellera aussi du projet de politique jeunesse qui avait fait l'objet du consensus. On a eu l'année dernière, on s'en rappellera, une vaste consultation qui a été faite en région par les forums jeunesse et aussi au niveau national. Il y a un comité

consultatif qui a été mis en place, qui s'est réuni à plusieurs reprises pour re-re-travailler plusieurs projets de politique jeunesse. Comité consultatif.

Et je fais une parenthèse, M. le Président: la nouvelle députée de Mercier, Mme Rochefort, faisait d'ailleurs partie de ce comité. Elle pourra sûrement témoigner aux représentants du Parti libéral du Québec tout le travail qui a été fait pour avoir une politique jeunesse qui satisfasse les attentes des jeunes. Donc, on aura l'occasion, au cours des prochaines semaines, avec le nouveau premier ministre du Québec, d'annoncer cette politique jeunesse, une politique jeunesse qui, il faut le rappeler, se situe dans un contexte qui n'est pas toujours facile pour les jeunes, qu'on parle de l'évolution démographique, qu'on parle de mondialisation, qu'on parle des nouveaux enjeux au niveau du marché du travail, au niveau de la famille.

● (11 h 50) ●

Donc, on a encore du travail à faire de ce côté-là, mais je pense que c'est important — et je termine là-dessus, M. le Président — de rappeler tout le travail qui a été fait suite à ce consensus, consensus de tous les partenaires qui étaient présents, à l'exception du Parti libéral du Québec, lors du Sommet qui a eu lieu au mois de février, l'année dernière.

C'est certain que le travail n'est pas terminé, le gouvernement du Parti québécois compte bien continuer à mettre en place... D'abord, si on parle de la politique jeunesse, le premier ministre a annoncé, lors du discours d'ouverture, que cette politique jeunesse sera suivie d'un plan d'action au cours des 12 prochains mois, donc on aura continuellement des préoccupations pour faire plus de place aux jeunes, tout en se rappelant toujours que, bien sûr, les jeunes ont besoin qu'on leur donne un coup de main pour prendre toute leur place, mais aussi — et il faut le rappeler comme il faut — on a besoin des jeunes pour l'avenir de la société québécoise. Merci beaucoup.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Merci, M. le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse et député de Rousseau. Nous passons donc, toujours dans les déclarations d'ouverture, au chef de l'opposition officielle et député de Sherbrooke.

M. Jean J. Charest

M. Charest: Merci beaucoup, M. le Président, et chers collègues de la commission, M. le ministre. Pour que les gens sachent la raison de ma présence aujourd'hui, c'est parce que je suis effectivement le porte-parole du dossier jeunesse dans l'aire parlementaire du Parti libéral du Québec et cela est également compatible avec l'engagement, la perspective qu'on a chez nous que c'est le premier ministre qui doit être le responsable du dossier jeunesse et que le dossier jeunesse doit être un dossier qui est géré à partir du Conseil exécutif. Je le dis respectueusement au ministre, c'est notre point de vue. Et, dans un futur gouvernement libéral, c'est la façon dont on a l'intention d'aborder le dossier jeunesse.

Je veux rapidement reprendre un petit peu là où le ministre a fait quelques remarques. Je l'ai entendu dire avec un sourire que la nouvelle députée de Mercier, Nathalie Rochefort, était sur le comité de suivi pour la politique jeunesse. Il a raison de le souligner, c'est

tellement vrai, et elle était tellement au fait de la façon dont le gouvernement gérait le dossier qu'elle a décidé de se présenter pour le Parti libéral du Québec, lors de l'élection partielle, puis elle a été élue. Alors, je veux juste rassurer le ministre parce qu'il se demandait si elle allait nous en parler beaucoup. Elle en a parlé beaucoup pendant l'élection partielle de Mercier puis les gens ont décidé de l'élire, et elle fera, je n'ai aucun doute là-dessus, une contribution dans les travaux du Parti libéral du Québec du côté du dossier jeunesse.

Je veux rappeler au ministre qu'avant le Sommet on a beaucoup travaillé, nous, dans nos instances et en consultation avec les groupes de jeunes, à l'élaboration d'une politique jeunesse, on a beaucoup encouragé le Sommet et ses participants à pousser très fort pour que le gouvernement du Québec adopte une politique jeunesse; il s'en rappellera. Et, sur le plan du contenu, on a beaucoup aussi insisté pour que ce soit une approche qui favorise la participation des jeunes par quatre pistes d'action: ou le travail, ou la formation, l'éducation, ou le travail communautaire, toujours sur une base volontaire, et on a mandaté à nouveau notre Commission-Jeunesse de continuer les travaux en ce sens-là. Alors, chez nous, le travail a déjà été en bonne partie accompli. Puis je dis ça dans un esprit non partisan, c'est dans votre intérêt, notre intérêt à nous, qu'on puisse débattre de ces enjeux-là puis faire émerger les idées. Alors, chez nous, en tout cas, les gens travaillent très fort là-dessus et on va continuer, je le souhaite, à avoir beaucoup d'échanges avec le ministre.

Je veux dire au ministre d'emblée que nous reconnaissons qu'il a eu une année assez difficile politiquement, que ça n'a pas été une affaire simple. On a, nous, comme les autres citoyens du Québec, été témoins d'un hiver assez pénible et surtout dans la foulée du Sommet. Je le souligne. Je n'allais peut-être pas en parler mais le ministre semble vouloir revenir sur le Sommet, dire que le Parti libéral du Québec n'était pas d'accord avec le consensus. Je lui rappellerai simplement que lors du Sommet, nous étions un petit peu sceptiques sur la volonté politique du gouvernement de donner suite à ses engagements.

Il se rappellera... S'il veut retourner voir — je vois que Mme Diane Gaudet l'accompagne aujourd'hui — aller voir ce que nous avons dit à ce moment-là, je n'ai pas la déclaration textuelle, mais ça revient à ça. Alors, il est difficile pour lui aujourd'hui de nous donner tort là-dessus, il l'a vécu lui-même l'hiver dernier, et je veux lui dire notre sympathie à cet égard-là parce que, évidemment, ça devait être assez humiliant pour lui de se faire traiter comme il a été traité par Bernard Landry qui était ministre des Finances à ce moment-là. Ce qui nous inquiète, c'est que Bernard Landry, ministre des Finances l'hiver dernier, est devenu depuis ce temps-là premier ministre du Québec, et il a fallu que le ministre pose un geste inusité, exceptionnel, qu'il sorte publiquement dénoncer son collègue Bernard Landry, dénoncer le gouvernement et obliger le premier ministre du temps, Lucien Bouchard, à revenir d'un voyage à l'extérieur où il était en Europe pour venir rappeler à l'ordre son cabinet puis faire respecter les engagements qu'il avait pris au Sommet.

Et, malheureusement, ça confirme les inquiétudes que nous avons au moment du Sommet, et on

admet d'emblée qu'en forçant le jeu, en mettant sur la place publique le fait que M. Landry avait l'intention de ne pas respecter des engagements, cela a eu pour effet de permettre la réalisation de ces engagements-là. Ça, c'est pour le dernier budget. Maintenant, pour l'avenir, on va continuer. J'espère que vous allez nous encourager, M. le ministre, puisqu'on a malheureusement eu raison, et je soupçonne même que, dans votre for intérieur, vous étiez peut-être content un petit peu qu'on prenne cette position-là parce que ça vous aide, et vous en aviez besoin, de cette aide-là, pour permettre la réalisation de vos objectifs.

Dans le contexte, quand vous parlez de réinvestissement, il faut rappeler aussi qu'il y a eu des coupures assez importantes, pour ne pas dire massives, de l'ordre de près de 2 milliards de dollars, dans l'exercice de l'équilibre budgétaire. Alors, on est encore en mode de rattrapage pour ce qui est du financement du réseau de l'éducation. Et les députés du côté ministériel qui sont devant nous, je suis sûr qu'ils peuvent le corroborer aussi: On n'est pas au bout de nos problèmes dans le financement du réseau de l'éducation, surtout pour ce qui est du financement d'enfants qui ont besoin d'aide. Et ce n'est peut-être pas la place ici pour y revenir, mais je peux vous dire, entre autres dans le cas d'enfants dysphasiques, M. le ministre, qu'il y a des problèmes très sérieux qui ont été soulevés chez nous, dans nos bureaux de député, puis on va y revenir parce qu'on n'est pas au bout de nos problèmes dans ce domaine-là.

Moi, il y a un sujet sur lequel je veux revenir aujourd'hui, qui nous préoccupe, c'est celui des effectifs, des jeunes dans la fonction publique. Ça revient à chaque année, à chaque année le ministre puis le gouvernement nous disent qu'on va faire des efforts, mais, de toute évidence, on n'est pas en situation d'accroissement, on est en situation de recul. Le journal *Le Soleil* ce matin a un papier signé de M. Gilbert Leduc, qui est un journaliste qui s'y connaît bien dans le domaine, qui fait état du fait que *La fonction publique n'arrive plus à se rajeunir. Le pourcentage des moins de 35 ans en constante dégringolade*. Je suis sûr que vous avez dû prendre connaissance de cet article-là et je veux juste citer un paragraphe, où on dit: «Le dernier relevé du Conseil du trésor montre que les moins de 35 ans ne composent que 6,9 % des effectifs réguliers de la fonction publique. Ce pourcentage était de 7,6 % l'an dernier et d'un peu plus de 18 % en 1993.»

On est loin, là, du 18 % de 1993, et, pour nous, en tout cas, si on avait à mesurer la volonté politique du gouvernement d'inclure les jeunes, avouons que d'emblée ça commence dans sa propre cour, que c'est chez vous que vous devriez pouvoir donner l'exemple et démontrer non seulement à l'ensemble de l'appareil mais également à l'ensemble de la société québécoise que vous voulez sincèrement inclure les jeunes dans les effectifs de la fonction publique. Et ça m'amène à relever une situation dans votre propre ministère, M. le ministre, où, selon les données qui nous sont disponibles sur le pourcentage de la répartition du personnel régulier en poste, qu'il n'y a, dans les 30 ans et moins, que 3,63 % de gens dans votre ministère qui ont 30 ans et moins. C'est le ministère de l'Éducation, là. C'est chez vous, ça. Et ça, c'est des choses sur lesquelles vous avez un pouvoir direct. Et pourtant,

l'image, ce n'est pas très, très reluisant comme performance.

● (12 heures) ●

Et là-dessus, ça s'ajoute à la situation des jeunes occasionnels dans la fonction publique, M. le ministre, qu'on appelle les 12-15. Les 12-15, c'est qui? C'est des occasionnels qui ont travaillé 12 mois dans les 15 derniers mois, avant l'application d'une politique qui favorisait et priorisait l'application de jeunes occasionnels sur les postes réservés de la fonction publique, puis ces jeunes-là ont été exclus des concours. Vous êtes bien au fait du dossier, je le sais, parce que vous étiez, à ce moment-là, vice-président du Conseil du trésor. Donc, vous étiez très au fait de ce qui se passait et des décisions qui ont été prises. Vous y avez participé directement, je présume, comme vice-président du Conseil du trésor. Et ces jeunes-là ont fait plusieurs revendications pour que le gouvernement ne fasse pas de discrimination à leur endroit, qu'on reconnaisse qu'ils ont fait une contribution à la fonction publique. Plusieurs d'entre nous ont eu des visites, dans nos bureaux de comté, de ces jeunes-là qui ont été victimes de cette politique-là, qui comprenaient, mais qui ne comprenaient absolument rien à la preuve du gouvernement, compte tenu du fait que, dans les mots, on leur dit: On veut recruter davantage de jeunes, que dans les chiffres, on nous fait la démonstration noir sur blanc que les jeunes sont sous-représentés, que le problème, au lieu de s'améliorer, s'aggrave, et qu'ils sont victimes de discrimination.

Puis, en plus de cela, pour ajouter l'injure à l'insulte, ces jeunes-là ont été obligés de prendre un recours devant la Commission des droits de la personne et de la jeunesse pour faire valoir leurs droits. Alors, ce n'est pas assez d'être victimes d'une politique qui est discriminatoire, ils sont obligés de piger dans leurs poches pour aller se battre contre leur propre gouvernement pour que le gouvernement reconnaisse à ces jeunes-là le droit de faire application, pas pour obtenir automatiquement un emploi, M. le Président, là. Il ne s'agit pas de dire, là: Vous allez automatiquement obtenir un emploi, juste pour avoir le droit d'appliquer sur des concours réservés alors qu'ils sont déjà dans la fonction publique.

J'aimerais ça, aujourd'hui, que le ministre nous annonce que son gouvernement, compte tenu de la piètre performance de la dernière année au niveau de la présence des jeunes dans la fonction publique, a l'intention de changer sa politique, de mettre fin à ce recours qui va engager des frais à ces jeunes-là devant la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, et qu'il va faire ce qu'il doit faire: faire un geste, poser un geste qui relève du bon sens et permettre à ces jeunes-là d'exercer leurs droits, M. le Président. Moi, je pense que ce serait un bon point de départ aujourd'hui si le ministre pouvait nous l'affirmer puis nous le dire. Et je pense que là, on pourrait être témoins d'un geste qui nous permettrait de mesurer toute la bonne foi du gouvernement sur ces questions-là.

Sur les autres enjeux, M. le Président, certaines questions qui nous préoccupent, il y a la question des crédits du Placement étudiant du ministère de l'Industrie et du Commerce qui ont été réduits, cette année, de 4,8 millions de dollars. Et le ministre va peut-être nous dire

que l'an dernier, ils ont fait un effort particulier. Si c'est le cas, tant mieux, mais j'aimerais bien savoir si la situation est telle aujourd'hui que le gouvernement ne se sent plus obligé de continuer à appuyer les étudiants dans le Placement étudiant et qu'il puisse nous annoncer, compte tenu de sa réserve de 200 millions de dollars qui servira à je ne sais trop quoi, s'il ne va pas consacrer 4,8 millions de dollars à continuer à favoriser le Placement étudiant.

Pour revenir brièvement au Sommet, l'information que nous avons, c'est que le comité de suivi du Sommet ne s'est réuni qu'une seule fois depuis le Sommet. Est-ce que je me trompe ou j'ai... Bon, alors, c'est exact. Mme Gaudet me fait signe que c'est exact, et malgré l'engagement de se réunir au moins deux fois par année. Ça explique peut-être aussi les réticences des jeunes. Le ministre, je comprends qu'il défend le Sommet et les décisions prises au Sommet, et il parle de consensus, mais je veux juste lui rappeler qu'il n'y a pas très longtemps, en fait, dans un article publié le 23 février 2001, hein, ça ne fait pas longtemps — le titre de l'article, c'était: *Legault et les jeunes ne sont plus au diapason* — les jeunes, à ce moment-là, dénonçaient le fait qu'il y avait des délais et qu'il y avait de l'incertitude dans la concrétisation de plusieurs annonces, qu'il y avait un manque de suivi des dossiers. On ne parle pas juste, là, des engagements qui ont été traités lors du budget, mais d'un manque de suivi des dossiers. Alors ça, c'est au mois de février, M. le ministre. Alors, ce n'est pas l'opposition officielle qui le soulève, c'est les jeunes eux-mêmes qui participaient au Sommet puis qui nous disent: Écoutez, là, il y a un problème parce que, du côté du suivi, ça nous inquiète.

Il y a votre politique jeunesse que vous aviez promise pour février. Donc, la politique est en retard. On sait qu'il y a eu du travail de fait. On aimerait bien savoir, M. le ministre, à quel moment ce sera annoncé. Je serais bien content, comme tout le monde, que vous puissiez me dire que ça va être dans les prochains jours, les prochaines semaines, je ne vois pas pourquoi ça retarderait davantage. Les informations qu'on a nous laissent entendre que ça devrait être livré prochainement, mais c'est quand même en retard.

Ce qui nous inquiète un petit peu, là aussi, c'est la feuille de route du gouvernement parce qu'il a des tendances à livrer ces choses-là à la veille des campagnes électorales. On est rendu au troisième plan jeunesse du gouvernement. Le premier, c'était le plan Baril, avant le référendum de 1995, juste avant le référendum. Le deuxième, c'était le plan Boisclair, juste avant l'élection générale de 1998. Puis là, bien, on attend le troisième plan, et je ne sais pas si ce sera un signe d'une élection générale à venir, mais on avoue, là, qu'on commence à connaître un petit peu la routine. Puis le problème des plans, c'est que ça vit... Hein, c'est comme une fleur, ça vient éclore en période électorale, mais, après ça, l'automne arrive vite et ça ne dure pas très longtemps. La preuve, c'est qu'on en est rendu au troisième. Mais la méthode en tout cas a déjà été éprouvée. Et on va être très curieux. On est en attente de savoir quand est-ce que ce plan-là va être livré, M. le ministre.

Alors, il y a aussi une question que je veux vous poser au sujet du Fonds Jeunesse parce que, si je ne me

trompe pas, c'est juridiquement considéré comme étant un OSBL. C'est exact? Si c'est un OSBL, donc ça veut dire qu'on n'a pas le droit d'avoir de l'information via la loi d'accès à l'information. En tout cas, je veux que vous me précisiez ça parce que, si c'est le cas, ça pose un problème très important à tous les jeunes qui sont ici puis aux gens comme vous et moi, tous les parlementaires, qui sont ici parce que, le minimum auquel on a le droit, c'est de savoir comment ça fonctionne.

J'aimerais que vous puissiez me donner l'assurance, aujourd'hui, que le Fonds Jeunesse va obéir aux prescriptions de la loi sur l'accès à l'information pour qu'on puisse tous avoir accès à l'information. Après tout, on est des contribuables, des contribuables québécois, qui paient pour les opérations, pour les décisions. On a, au minimum, le droit de savoir comment ça fonctionne et où va l'argent. Il n'y a personne qui va s'opposer à ça. Je vois, du côté ministériel, que des gens hochent la tête, sont d'accord avec ça. Évidemment. Alors, M. le ministre, je suis convaincu que vous allez vouloir, aujourd'hui, nous dire que, de ce côté-là, vous allez vous assurer qu'on aura accès à tout ça. Alors, dans la prochaine année, M. le Président, on va suivre de très près des engagements pris lors de ce Sommet.

Je veux juste souligner une chose qui nous préoccupe aussi dans la prochaine année, qui pourrait avoir des conséquences sur l'emploi pour les jeunes, c'est la question des fusions forcées et l'impact que ça aura sur l'organisation du travail. Et, ça aussi, ça nous inquiète parce que la feuille de route nous amène à vouloir nous interroger là-dessus. Vous savez, on est devant le gouvernement qui a été le père des clauses orphelin, et on s'interroge sur les conséquences que ça aura sur l'emploi pour les jeunes à l'intérieur de la fonction publique au niveau municipal. Et je ne peux pas faire autrement que conclure que le gouvernement a dû se pencher là-dessus, sur les conséquences que ça pouvait avoir. Puis j'aimerais bien que le ministre puisse nous en parler un petit peu pour nous dire de quelle façon ils ont l'intention d'aborder ce dossier-là pour s'assurer que les jeunes ne soient pas victimes de discrimination dans la réorganisation du monde du travail suite aux fusions forcées, M. le Président.

On a beaucoup d'autres questions, et, M. le ministre, on est très content d'avoir l'occasion d'échanger avec vous aujourd'hui. J'espère qu'on aura l'occasion de parler des dossiers de fond pour qu'on puisse effectivement continuer à travailler dans l'intérêt des jeunes Québécois. Merci.

● (12 h 10) ●

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Nous en sommes toujours à l'étape des déclarations. M. le député de Saint-Jean.

M. Roger Paquin

M. Paquin: Merci, M. le Président. Alors, M. le ministre, il me fait plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour répondre de vos crédits et, également, au nom de la formation politique qui regroupe les parlementaires gouvernementaux, de saluer la présence du chef de l'opposition. Et on n'est pas étonné que le chef de l'opposition considère le sujet jeunesse suffisamment

important pour, d'abord, s'en faire lui-même le porte-parole, mais, aussi, pour être présent à cette occasion-là parce que, la jeunesse, au fond, c'est le cœur de notre société, c'est la motivation de tous les travaux de notre collectivité, c'est la raison de tous les espoirs d'un peuple et c'est l'avenir de notre nation. Donc, on vous salue, M. le chef de l'opposition et porte-parole du dossier jeunesse.

Brièvement, quelques éléments que notre formation politique voudrait porter à la table aujourd'hui. D'abord, nous devons dire, M. le Président, que, de notre côté, on a vraiment déploré que la formation politique formant l'opposition officielle ne soit pas membre du consensus qui s'est dégagé lors du Sommet. Je ne m'étendrai pas sur le sujet, mais, tantôt, le chef de l'opposition parlait de fleurs, je pense qu'à cette occasion-là il y a tout un bouquet qui s'est dégagé et, depuis ce temps-là, il y a eu beaucoup de fruits qui ont été portés et je pense que le panier est très bien. Il y a au moins pour 2,3 milliards d'engagements qui ont été réalisés, plusieurs dispositions qui ont été prises. Donc, c'est quelque chose qui a porté fruit.

Maintenant, une heure, c'est bien peu, si ce n'est que 1/2 de 1 % de tout le temps dévolu aux crédits. C'est un choix de l'opposition. Il reste que je ne veux pas insinuer par là, M. le Président, d'aucune façon, que l'opposition n'accorde pas beaucoup d'importance au sujet, au contraire, puisque — je l'ai indiqué tantôt — le chef de l'opposition lui-même, en devenant porte-parole du dossier, donne une indication claire de l'importance que l'opposition accorde à ce dossier. Mais, chez nous, c'est un engagement de tous les instants, de tous les efforts, dans toutes les stratégies, dans tous les ministères, en toutes circonstances. Et je pense qu'il est important de faire en sorte que ce ne soit pas un dossier parmi la pléthore qu'à traiter le premier ministre, mais que ce soit un dossier arrimé au ministère de l'Éducation et que l'on fasse en sorte que tous les vecteurs de projets concernant la jeunesse convergent et fassent faisceau autour du ministre de l'Éducation. Je pense qu'il s'agit d'une formule gagnante et que, finalement, il faut plus interpréter le fait qu'on accorde une heure pour cette étude-là, du côté de l'opposition, au fait qu'on est plutôt confiant que le ministre qui est chargé du dossier sait prendre ses engagements et ses responsabilités et défendre ses crédits en toutes circonstances et que les actions qu'il entreprend, autant au niveau de la définition de la politique jeunesse, mais autant aussi au niveau des suivis à donner au Sommet, sont fondamentalement sérieuses et qu'elles commandent le respect. Alors, j'interprète cette situation comme voulant que, lorsque nous adopterons les crédits du Conseil exécutif, bien, le programme 5, qui concerne la jeunesse, recevra l'appui de l'opposition et je m'en réjouis d'avance.

Alors, dans ce sens-là, M. le Président, compte tenu de l'exiguïté de l'espace que nous avons, nous allons dégager un maximum de temps pour permettre des échanges entre les porte-parole de l'opposition et le ministre, et nous n'allons nous en tenir qu'à une seule question. Et, si vous voulez, je peux la formuler maintenant de manière à ce que, par la suite, le temps soit complètement dévolu aux membres de l'opposition, avec votre accord, M. le Président.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Allez-y, vous avez 20 minutes. Vous pouvez en profiter pour poser la question.

M. Paquin: Alors, je formulerais la question que nous avons choisi de poser à ce moment-ci, étant entendu que nous serons attentifs aux questions qui ont déjà été annoncées par le chef de l'opposition. Et il a vu qu'il y en avait quelques-unes d'entre elles qui correspondaient à des questions que nous aurions nous-mêmes posées certainement.

La question que je vais poser, M. le ministre, c'est: Les jeunes qui ont souligné à plusieurs reprises leurs préoccupations à l'égard d'une partie d'entre eux qui vivent des difficultés fort importantes, ils ont mentionné leurs craintes que ces gens qui vivent des détresses soient oubliés. Alors, plus spécifiquement, que compte faire le gouvernement pour ces jeunes en détresse? Ça sera la question et puis on laisse le temps à l'opposition de poser un maximum de questions.

Et je voudrais, en terminant mes remarques, M. le Président, indiquer qu'à l'instar de la formation qui forme actuellement l'opposition, de ce côté-ci, nous accordons à la jeunesse une importance cruciale. Merci, M. le Président.

Discussion générale

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Merci, M. le député de Saint-Jean. S'il n'y a pas d'autres interventions à cette étape-ci, nous allons passer donc à la période d'échanges. M. le ministre.

M. Legault: Oui. M. le Président, il y a un certain nombre de questions qui ont été posées par le chef de l'opposition et une question aussi du député du Parti québécois. Donc, j'essaierai peut-être rapidement de répondre aux différentes interventions qui ont été faites jusqu'à présent.

D'abord, si je commence par le chef de l'opposition, le chef de l'opposition a parlé d'un hiver difficile. Effectivement, le Parti libéral du Québec a eu un hiver difficile en matière d'éducation, puisqu'il n'y a pas eu à peu près de questions à l'Assemblée nationale en éducation. Donc, on peut se poser la question: Est-ce qu'il y a un manque d'intérêt ou c'est parce que tout est parfait dans le beau monde de l'éducation?

C'est certain que, lorsqu'on a vu le budget de l'Éducation, on a vu tous les représentants des réseaux de l'éducation se réjouir de ce budget, c'est un peu gênant pour l'opposition de poser des questions, d'autant plus que l'opposition, comme je le mentionnais tantôt, étaient les seuls représentants au Sommet à ne pas avoir appuyé le réinvestissement de 1 milliard de dollars en éducation. Donc, un hiver sûrement difficile pour l'opposition.

Politique jeunesse

Maintenant, pour ce qui est de la politique jeunesse, bien, tout le monde aura compris, avec le changement de premier ministre, que c'est normal qu'il y ait quelques mois de retard. Je pense que les groupes de jeunes l'ont bien compris. On aura l'occasion effectivement, au cours des prochaines semaines, d'annoncer, de

publier donc cette politique jeunesse qui sera la première politique jeunesse au Québec. Et on s'adressera, dans cette politique, à plusieurs orientations, incluant les orientations en termes de tout ce qui se passe sur le marché du travail, donc comment on fait pour adapter nos lois, nos règlements, nos façons de faire pour nous assurer de traiter équitablement les jeunes qui sont en emploi, que ce soit dans les entreprises, organisations ou dans le secteur public.

Enfants dysphasiques

Le chef de l'opposition a parlé aussi rapidement des enfants dysphasiques. J'aimerais bien en discuter pendant plusieurs heures parce que c'est ma priorité première. On a déjà, à chaque année, 1 milliard de dollars qui est investi pour les enfants qui ont des difficultés. On a annoncé, avec la nouvelle politique d'adaptation scolaire, 180 millions de dollars par année qui seront ajoutés graduellement sur trois ans pour, entre autres, ajouter des spécialistes: orthophonistes, orthopédagogues. On a commencé à le faire. C'est certain qu'il y aura toujours quelques endroits où des parents préféreraient, par exemple, que des enfants soient exclus des classes régulières. On a pris l'approche, au Québec, de favoriser l'intégration de tous les jeunes, incluant les jeunes qui ont des difficultés de toutes sortes dans les classes régulières, et je pense qu'on va continuer dans cette direction-là.

Rajeunissement de la fonction publique

Le chef de l'opposition a parlé aussi beaucoup des effectifs dans la fonction publique. On sait qu'effectivement, au cours des dernières années, il n'y a pas eu beaucoup d'embauche et, depuis l'arrivée du Parti québécois, il y a eu une période où il a fallu régler le gâchis qui avait été laissé par les libéraux: 6 milliards de déficit par année. Donc, on a commencé, au cours des dernières années, à réembaucher. Entre autres, le président du Conseil du trésor a annoncé que 1 500 postes seraient créés de façon régulière, des emplois réguliers, et 5 000 postes aussi occasionnels qui seront ajoutés.

Donc, de ce côté-là, je pense qu'il faut parler quand même, là, d'un processus à moyen terme pour renouveler la fonction publique. Il faut embaucher si on veut rajeunir. On sait que, dans tous ceux qui sont embauchés, 60 % sont des jeunes.

On pourrait parler aussi des embauches massives dans les différents réseaux, entre autres dans le réseau de l'éducation, au cours des dernières années. Et, encore une fois, je pense que le Parti libéral du Québec est mal placé avec ses déclarations, au cours des dernières années, où on nous promettait des coupures importantes en nous disant qu'il y avait beaucoup trop de fonctionnaires. Je ne vois pas comment on peut embaucher des jeunes si, au total, on veut faire des coupures dans la fonction publique.

Placement étudiant

Maintenant, pour ce qui est du projet de crédit de Placement étudiant, je suis en discussion avec le

ministre de l'Industrie et du Commerce et avec le président du Conseil du trésor, et je pense bien qu'on devrait trouver une solution pour garder ce programme très apprécié, pour le garder en place.

Suivi du Sommet du Québec et de la jeunesse

Maintenant, le chef de l'opposition parlait du suivi du Sommet. Il y avait effectivement deux comités qui étaient en place: un comité où il y avait des représentants de tous ceux qui étaient au Sommet, mais il y avait aussi ce Comité consultatif composé exclusivement de jeunes qui, lui, s'est réuni à plusieurs reprises donc pour faire le suivi, entre autres, et de la politique jeunesse.

Fonds Jeunesse

Maintenant, le chef de l'opposition a fait allusion à une remarque datant du mois de février qui n'est plus à jour où on nous disait qu'il y avait eu certains différends au niveau du Fonds Jeunesse, entre autres concernant la façon de fonctionner et l'allocation des fonds dans un projet qu'on appelait *École ouverte sur son milieu*. Selon mes informations, c'est réglé, et il y a entente avec les représentants des groupes de jeunes, donc il y a support de ce côté-là.

● (12 h 20) ●

Concernant la transparence du Fonds Jeunesse, c'est un organisme qui est chapeauté par un conseil d'administration sur lequel il y a des représentants des jeunes. Je pense que tous ceux qui ont déposé un projet peuvent avoir toutes les informations sur le processus, où est rendu leur dossier, et le Fonds Jeunesse fera rapport régulièrement de ses activités. Donc, je pense que c'est un processus qui est transparent de ce côté-là.

Mesures favorisant la jeunesse mises en place par les différents ministères

Maintenant, concernant la question, rapidement, du député de Saint-Jean, on a plusieurs mesures qui ont été mises en place par les différents ministères. Il faut comprendre qu'en étant responsable de la jeunesse il faut quand même composer en coordonnant le travail qui est fait dans les différents ministères. On se rappellera, j'en nomme quelques-unes, entre autres, la stratégie de prévention du suicide qui a été mise en place par, à l'époque, l'année dernière, la ministre de la Santé et des Services sociaux, le plan pour les jeunes en détresse qui avait été mis en place par le ministre délégué à l'époque, le ministre Baril. Donc, de ce côté-là, il y avait aussi le plan pour la prévention de la toxicomanie, le réinvestissement dans les services complémentaires d'orientation, les coopératives jeunesse de services, le soutien accru, aussi, aux jeunes familles, un projet qui avait été très bien accueilli pour les familles qui sont en difficulté là, donc, dès le moment où l'enfant naît. Il y a eu aussi la mise en place des réseaux de maisons d'accueil. Il y a eu une série de programmes.

Évidemment, il y a eu des efforts qui ont été faits au niveau de l'éducation. Parce qu'on ne le dira

jamais assez — et je le répète encore une fois, M. le Président — la meilleure façon de lutter contre l'exclusion des jeunes, c'est de s'assurer que plus de jeunes réussissent, moins de jeunes, donc, décrochent dans nos écoles. Donc, de ce côté-là, j'en ai parlé tantôt, on a réinvesti des sommes importantes et on a aussi demandé à chaque établissement de se fixer un plan de réussite, donc de faire un bon diagnostic et de donner des objectifs ambitieux et des moyens pour réduire dans chaque école du Québec le nombre de jeunes qui décrochent. Donc, je pense que, de ce côté-là, beaucoup d'efforts ont été faits, et on continuera de le faire parce qu'il y a encore beaucoup de travail. Et le premier ministre l'a bien mentionné dans son discours d'ouverture, ça sera une priorité importante au cours de la prochaine année.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Avant de passer la parole au chef de l'opposition officielle, nous avons commencé avec six minutes de retard, j'aurais besoin du consentement pour nous permettre de continuer après 12 h 30. Ça va?

Des voix: ...

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. M. le chef de l'opposition officielle.

Politique jeunesse (suite)

M. Charest: Je veux tenter d'obtenir plus de précisions dans les réponses que vient de nous donner le ministre. Je vais donc, avec votre permission, M. le Président, peut-être reprendre certaines de ces questions-là en lui demandant de préciser.

Vous avez parlé de la politique jeunesse qui allait être annoncée dans les semaines à venir. Est-ce que vous accepteriez de fixer ou de nous donner une date butoir? Parce que ça lui serait sans doute utile pour aider à convaincre ses collègues de livrer la politique. J'essaie de vous donner un coup de main. Et, si on pouvait fixer une date butoir ensemble aujourd'hui, je sais que ça va vous être très utile dans vos discussions avec M. Landry.

M. Legault: Je pense que, quand on dit «dans les prochaines semaines», ce n'est pas moi qui contrôle l'agenda du premier ministre. Il faudra examiner les disponibilités, mais, quand on dit «dans les prochaines semaines», ce sera au cours des prochaines semaines. Donc, on ne parle pas des prochains mois, on ne parle pas des prochaines années, on parle des prochaines semaines. On verra les disponibilités de chacun, mais ce sera bientôt.

M. Charest: Je comprends que le ministre — je ne reviendrai pas dessus — ne veut pas s'engager. C'est juste que vous l'aviez promis pour février 2001, puis on est le 25 avril, aujourd'hui. En tout cas, on essaie de vous donner un coup de main. Moi, je pensais qu'en se fixant une date ça vous aiderait, mais à vous de choisir. On prend les prochaines semaines. On va mettre ça au pluriel, en se rappelant qu'il y a 52 semaines dans une année.

Rajeunissement de la fonction publique (suite)

Côté de la fonction publique, vous n'avez pas ajouté beaucoup à l'information. Vous constatez — vous ne contestez pas l'information qu'on est en régression dans la présence des jeunes dans la fonction publique par rapport à l'an dernier — que, dans votre propre ministère, c'est quoi? 3,63 % de personnes qui ont moins de 30 ans. Puis vous êtes au ministère de l'Éducation, vous êtes responsable du dossier jeunesse. De façon très concrète, vous allez faire quoi pour rétablir la situation considérant que, en 1993, 18 % des effectifs étaient des jeunes?

M. Legault: M. le Président, je pense qu'il y a juste une façon de rajeunir la fonction publique ou quelque organisation que ce soit, c'est en faisant des embauches. Donc, je répète: Quand le Parti libéral du Québec disait qu'il voulait couper dans la fonction publique, j'aimerais bien entendre la solution que le Parti libéral du Québec propose.

De notre côté, ce qu'on a annoncé récemment, ce sont des embauches massives, des embauches qui n'ont jamais été inégalées: 6 500 postes qui seront ouverts. Donc, dans le ministère de l'Éducation et dans tous les ministères, dans les réseaux, on aura des embauches. Je pense qu'il faut comprendre le contexte démographique où, dans la période des baby-boomers, il y a eu beaucoup d'embauches, comprendre le contexte aussi. Depuis la prise de pouvoir par le Parti québécois en 1994-1995, il y a eu évidemment des restrictions budgétaires qui ont dû être imposées, dû au gâchis qui avait été laissé par le Parti libéral du Québec: un déficit de 6 milliards par année. On est maintenant au déficit zéro; depuis deux ans, on réinvestit et donc on va réembaucher. Et, entre autres, on le sait que 60 % des embauches concernent les jeunes. Ce sont des jeunes donc qui seront ajoutés à la fonction publique. Je laisserai au président du Conseil du trésor le soin d'annoncer et de présenter sa stratégie de ce côté-là.

M. Charest: M. le Président, je comprends que le ministre aime bien parler du passé. Je veux juste lui rappeler que sa collègue ministre des Finances, dans un échange qu'on a eu à l'Assemblée nationale il y a de cela quelques semaines, admettait que le gouvernement précédé par le Parti libéral dans une période de récession. Alors, si on pouvait juste comparer les oranges avec les oranges puis les pommes avec les pommes là, ça nous distrairait moins des questions de fond.

Et je veux revenir sur la question de la fonction publique parce que vous m'avez fait une invitation, vous m'avez demandé, dans votre vos premières remarques, qu'est-ce qu'on ferait à la place. Bien, je veux lui faire une suggestion très concrète. Il y a des jeunes qui ont été victimes de discrimination dans la fonction publique, qui avaient travaillé 12 mois dans les 15 derniers mois. Votre gouvernement n'a pas voulu leur donner accès à des concours réservés. Ils ont entrepris une action devant la Commission des droits de la personne et de la jeunesse pour faire valoir leurs droits. La suggestion que je vous fais aujourd'hui — vous m'en avez demandé une très concrète — c'est de régler ce dossier-là puis de permettre à ces jeunes-là d'avoir accès aux concours réservés.

M. Legault: M. le Président, je viens de mentionner que, dans les nouvelles embauches, 60 % sont des jeunes. Dans ce groupe des occasionnels, il y a moins de 60 % qui sont des jeunes. Je pense qu'il faut offrir une chance — et on l'a fait avec les employés occasionnels, ce qui n'avait pas été fait depuis longtemps — de pouvoir répondre, via un concours, à la possibilité de devenir permanent. Une bonne partie le sont devenus. Pour ce qui est des nouveaux postes qui seront ouverts, les jeunes auront l'occasion... qu'ils soient présents déjà comme occasionnels ou pas présents du tout, la chance donc de se présenter à ces concours.

On sait de l'expérience des dernières années que 60 % des nouvelles embauches de l'extérieur, donc un pourcentage plus élevé que le pourcentage que les jeunes représentent parmi les occasionnels, pourront choisir et accepter ces postes-là qui seront offerts dans la fonction publique.

M. Charest: J'essaie de comprendre la politique. C'est parce que vous, à toutes fins pratiques, les mettez à la porte, ces jeunes-là; vous ouvrez des concours. Expliquez-moi, dans ce cas-là, le fondement de votre politique. Pourquoi vous les avez exclus? Pourquoi vous ne leur avez pas donné accès aux concours réservés, ces jeunes-là? Qu'est-ce qui a motivé cette décision-là?

M. Legault: Je pense que ces jeunes-là, comme tous les jeunes du Québec, ont accès aux concours. Donc, tout ce qu'on dit, c'est qu'ils n'auront pas un accès privilégié, mais ils ont accès aux concours. Ils peuvent déposer leur candidature comme tous les jeunes. Et, M. le Président, je pense que c'est un dossier qui relève du président du Conseil du trésor. Le président du Conseil du trésor m'informe qu'il sera ici cet après-midi, donc pourra répondre davantage aux façons de faire du Conseil du trésor.

M. Charest: Le problème, c'est que vous étiez vice-président au Conseil du trésor au moment où la décision a été prise, M. le ministre. Vous avez donc été une personne-clé dans la prise de cette décision-là qu'on ne comprend pas. Je ne veux pas revenir là-dessus. Vous m'avez donné une réponse qui, je vous le dis amicalement, ne me satisfait pas et qui ne satisfera pas les jeunes qui ont été victimes de cette discrimination-là. Mais on ne comprend pas pourquoi ils ont été exclus. Ils avaient de l'expérience; vous avez investi, on a investi finalement dans une relation avec eux, ils ont travaillé pour l'État québécois puis ils ont été victimes d'une discrimination. Alors, on ne leur a pas donné accès aux concours réservés puis on n'est pas capable de... Puis je vous le dis sincèrement, je soupçonne que c'est la même chose pour tous les députés autour de la table, peu importe qu'ils soient du côté du gouvernement ou de notre côté, on ne comprend pas, on n'est pas capables de comprendre pourquoi ils ont été victimes de cette discrimination-là, surtout dans le contexte qu'on connaît. Alors, écoutez, je vous fais la remarque, je ne veux pas revenir là-dessus, parce que, là, vous me refiez ça au président du Conseil du trésor, mais je veux juste vous rappeler que vous êtes responsable du dossier jeunesse. C'est vous.

Placement étudiant (suite)

Côté Placement étudiant, vous êtes en discussion, parlez-nous donc de ces discussions-là pour le fond, il va se passer quoi? Puis le problème... J'ai déjà été responsable d'un programme d'emploi d'été pour étudiants, moi. Je sais à quel point les jours comptent, on est au mois d'avril. La plupart des jeunes qui peuvent potentiellement bénéficier du programme vont être sur le marché du travail à partir du 1er mai. Ça commence à presser, là. Ça va se régler dans combien d'heures?

● (12 h 30) ●

M. Legault: M. le Président, je pense que j'ai déjà mentionné que j'étais en discussion et que j'anticipais un règlement favorable avec le ministre de l'Industrie et du Commerce. Mais, encore une fois, je pense que c'est un dossier parmi tant d'autres. Il y a des milliers d'embauches qui sont faites à chaque été, de jeunes, dans les différents programmes du gouvernement. Ce que je souhaite, c'est que ce programme soit protégé, continue d'exister, et le ministre de l'Industrie et du Commerce m'a offert toute sa collaboration. J'espère bien, au cours des prochains jours, trouver une solution.

M. Charest: Alors, dans les prochains jours. Je suis quasiment tenté de vous proposer une autre date butoir, mais je n'ai pas l'impression que je vais avoir beaucoup de succès. Bien, parce qu'il faut... Juste pour situer tout le monde, les jeunes ont déjà commencé il y a plusieurs semaines, si ce n'est pas quelques mois, à se chercher un emploi d'été. C'est des jeunes qui ont besoin de ces emplois-là pour pouvoir payer leurs études, leur subsistance dans la prochaine année. Comble, un peu, d'ironie, c'est encore un programme qui touche des emplois puis des embauches dans la fonction publique. Alors, c'est un petit peu inquiétant qu'à cette date-ci, le 25 avril, la plupart ou... en tout cas, il y a une cohorte de ces jeunes-là qui vont être visés par le programme, la majorité, qui arrivent sur le marché du travail autour du 1er mai. On est le 25 avril. Il va falloir que ça se règle rapidement.

M. Legault: M. le Président, je le mentionnais tantôt, on a des mesures qui ont été mises en place depuis le Sommet qui totalisent 2,3 milliards. Le chef de l'opposition nous parle d'un projet qui représente un investissement de 7 millions de dollars. C'est un projet qui est parmi tant d'autres. Il y en a beaucoup d'autres qui vont permettre aux jeunes de participer de toutes sortes de façons, dans des stages, dans des expériences de toutes sortes, dans la fonction publique ou dans différents réseaux. Pour ce qui est de ce programme, on m'a informé de cette difficulté au cours des derniers jours. J'ai contacté le ministre de l'Industrie et du Commerce, et il m'a offert sa collaboration pour trouver une solution. Donc, je pense que ça devrait être suffisant là comme assurance à ce stade-ci.

M. Charest: Bien, je vous le dis encore amicalement, M. le ministre, c'est inquiétant, parce que ça témoigne aussi du fait que, dans d'autres engagements, c'est arrivé très tard. Puis c'est très important pour ces jeunes-là. Puis là, bien, on arrive à cinq jours des dates.

Ils ne décideront pas, eux autres, à trois jours d'avis, de leur emploi d'été pour étudiant. Enfin, je présume que vous allez respecter l'engagement. Vous avez parlé de jours dans ce cas-ci. Il y a le 4,8 millions qui a été coupé. Je décote dans votre réponse que les fonds seront disponibles. Alors, on va suivre ça de très près.

Fonds Jeunesse (suite)

Sur le Fonds Jeunesse, vous avez donné une réponse générale. Ce qui nous intéresse, parce qu'on ne veut pas être, nous — vous allez comprendre, M. le ministre — dépendants des humeurs du ministre ou du dossier... Et la loi d'accès à l'information est là pour une raison fort simple, c'est que, évidemment, dans les situations où le gouvernement peut être d'une humeur changeante, un dossier est embarrassant, la loi oblige à la transparence et s'assure que le contribuable québécois puisse savoir de quelle façon le gouvernement gère ses fonds publics, son argent. Alors, vous avez donné une réponse générale, mais je pense que vous auriez préféré nous dire que le Fonds Jeunesse va obéir, et les administrateurs, aux prescriptions de la loi d'accès à l'information. Est-ce que j'ai mal compris?

M. Legault: Bon. M. le Président, je pense qu'on a constitué un organisme sans but lucratif avec un conseil d'administration, qui a été convenu lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, entre autres avec les représentants des entreprises et des employeurs. Rappelons-nous que, dans ce 240 millions de dollars qui sera investi par le Fonds Jeunesse, 120 millions proviennent du secteur privé. Rappelons aussi que le président du Fonds Jeunesse, M. Normand Legault, qui est président aussi du Grand Prix à Montréal — en passant, aucun lien de parenté avec moi — et qui est un excellent gestionnaire, réputé par toute la communauté des affaires au Québec, s'est assuré de mettre en place des façons de faire pour qu'on puisse, de façon régulière, faire rapport sur les investissements qui ont été faits par le Fonds Jeunesse, a mis en place aussi une façon d'étudier les dossiers pour s'assurer qu'on réponde favorablement aux dossiers qui sont les plus pertinents, en fonction des critères qui avaient été, encore là, entendus et qui avaient fait consensus lors du Sommet du Québec et de la jeunesse. On sait que, jusqu'à présent, 371 projets ont été reçus, 51 ont été approuvés, pour un total de 83,8 millions de dollars. Donc, je pense que ça fonctionne bien. Et le chef de l'opposition devrait se réjouir de voir un groupe aussi dynamique, dirigé par M. Normand Legault, être responsable de la gestion équitable et transparente de ce Fonds Jeunesse.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): M. le chef de l'opposition, en 30 secondes.

M. Charest: Oui, en 30 secondes. Oui, je le connais, M. Legault, pas intimement, pour l'avoir croisé, puis il s'est effectivement dépêché à m'informer qu'il n'était pas parent avec vous, et il est également président de la Chambre de commerce... Je dis ça à la blague, M. le ministre, ce n'était pas... mais, en souriant. J'aurais aimé savoir ce qu'il va arriver au Fonds Jeunesse après les trois ans, mais juste vous souligner que, dès l'instant

où il y a 120 millions de dollars des contribuables québécois qui va dans ce fonds-là, il me semble qu'on devrait s'obliger un minimum de transparence.

Le député d'Argenteuil aimerait vous poser une question qui touche les maisons jeunesse, avec votre permission, M. le Président.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): J'aurais besoin du consentement parce que, malheureusement, il ne nous reste plus de temps. Est-ce qu'il y a consentement?

M. Charest: Ça va aller rapidement. Merci.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Il y a consentement. Brièvement, M. le député d'Argenteuil.

Maisons des jeunes

M. Whissell: Merci, M. le Président. Une question très courte. M. le ministre, vous avez fait état de l'importance et de l'implication des maisons des jeunes dans les communautés. Dans mon comté, pour faire un cas concret, mais je suis convaincu que c'est la même chose dans le comté de certains collègues de la partie gouvernementale ou des collègues libéraux, il y a des maisons des jeunes qui n'ont pas eu leur reconnaissance, et ces maisons des jeunes revendiquent, depuis deux ans maintenant, un statut particulier afin d'avoir un financement permanent. Présentement, ces maisons des jeunes sont maintenues à bout de bras par les parents bénévoles, par les municipalités qui doivent subvenir au budget. Et, moi, dans mon comté, j'ai deux maisons des jeunes qui risquent de disparaître au cours des prochains mois faute d'avoir une reconnaissance de la part du gouvernement du Parti québécois. Et je pense que, lorsqu'il y a des maisons de jeunes qui sont dans des milieux défavorisés, dans des municipalités qui ont des taux de pauvreté très élevés, il me semble que, vous, M. le ministre, comme représentant des jeunes, vous devriez vous faire un devoir de vous assurer justement que ces maisons des jeunes soient reconnues et qu'il y ait le financement adéquat pour maintenir ces maisons des jeunes. En bout de ligne, ce n'est pas les maisons des jeunes, c'est les jeunes qu'il faut soutenir, les jeunes qu'il ne faut pas nécessairement laisser dans la rue, qu'il faut encadrer.

Alors, vous, M. le ministre, qu'avez-vous fait dans la dernière année et qu'est-ce que vous allez faire dans les prochains mois pour justement sauver les maisons des jeunes du Québec?

M. Legault: Bon. M. le Président, comme j'ai indiqué tantôt, il y a plusieurs façons de s'attaquer à la détresse des jeunes. Oui, les maisons de jeunes font un travail extraordinaire dans les régions. Il y a beaucoup, aussi, d'organismes communautaires qui font un travail extraordinaire. Il y avait un projet, entre autres, de brancher les maisons de jeunes, qui avait été convenu lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, pour, entre autres, ajouter 1 100 postes de travail dans les maisons de jeunes. Je l'ai mentionné tantôt, ce projet a été approuvé.

Maintenant, pour ce qui est du financement de tous les organismes communautaires et, entre autres, des

maisons de jeunes, je pense que le ministre responsable est en discussion avec les maisons de jeunes, et il aura sûrement l'occasion de pouvoir faire des annonces éventuellement.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Il me reste, au nom des membres de la commission, à remercier M. le ministre pour sa disponibilité.

M. Whissell: Je demanderais le dépôt d'une lettre que j'ai reçue du cabinet du ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, qui me répondait que... dans le fond, qu'il se lavait les mains et qui, lui, disait que la reconnaissance des maisons des jeunes, ça revenait aux régies régionales. Alors, le gouvernement, ici, se lave les mains, et j'espère que le ministre en prend bonne note que, dans ses fonctions, il se doit de défendre les maisons des jeunes.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): M. le ministre.

M. Legault: Oui. M. le Président, je pense que le ministre de la Santé et des Services sociaux ne se lave sûrement pas les mains du financement des maisons de jeunes. Par contre, il faut comprendre qu'on a fait le choix, au Québec, entre autres, de décentraliser dans certaines régies régionales certaines fonctions. Je pense que, de ce côté-là, il y aura un suivi, et je m'en assurerai personnellement avec le ministre de la Santé et des Services sociaux. Parce que, effectivement, les maisons de jeunes sont bien soutenues. D'ailleurs, il y a un soutien financier additionnel d'un minimum de 10 000 \$ pour chacune des 280 maisons de jeunes qui a été annoncé, et donc, de ce côté-là, il y a des efforts qu'on continue de faire dans chacune des régions du Québec et comme on le fait dans tous les dossiers qui concernent les jeunes.

Lettre déposée

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Merci. Le document est déposé. Merci, M. le ministre. Merci aux membres de la commission pour leur travail. Merci, M. le chef de l'opposition.

Ayant donc complété notre mandat pour cette journée, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 40)

